GREDD ONG

Engagés pour des villes vertes, planifiées, aménagées et résilientes face aux changements climatiques.



RAPPORT DIAGNOSTIC

Volet genre

Participation, contraintes, bénéfices et autonomisation des femmes

TITRE

Pratiques locales de drainage de l'eau pluviale dans les champs agricoles

DAHODO Médard ● SALAMI Eunice ● DANSOU Israel ● GNIMAGNON Ramel

www.gredd-ong.org info@gredd-ong.org Quartier Tankpè, Abomey-Calavi, Bénin



Sommaire

Sommaire 2
Liste des figures 3
Liste des tableaux 3
1. Profil genre de l'échantillon 4
2. Participation des femmes à la pratique de drainage 5
3. Contraintes spécifiques des femmes 5
3.1. Attribution de la terre et tenure foncière 6
4. Exposition différentielle des femmes au risque hydrique 6
4.1. Localisation des parcelles en zones à risque 7
4.2. Impact de l'absence d'aménagement hydrique dans la zone d'intervention 7
5. Coûts indirects portés par les femmes 8
5.1. Perception des hommes sur l'implication des femmes 9
6. Bénéfices spécifiques captés par les femmes 9
6.1. Répartition des bénéfices au sein du ménage 10
7. Impact de la pratique sur l'autonomisation et l'équité 10
7.1. Changements concrets observés 10
7.2. Absence de structuration collective des femmes un frein majeur 11
8. Profil genre par village 11
9. Intégration dans le cadre WOCAT Gender 11
10. Conclusion 13

Liste des figures

Figure 1 : Comparaison des indicateurs clés entre hommes et femmes (boîtes à moustaches, test Mann-Whitney U). Aucune différence significative n'est observée sur les six indicateurs testés. 4
Figure 2 : **:** Taux de participation des femmes aux différentes dimensions de la pratique de drainage. 5
Figure 3 : Contraintes spécifiques des femmes dans la pratique de drainage (% des 37 répondants). L'accès limité à la terre et la charge de travail dominent, cités dans plus de 94 % des cas 6
Figure 4 : Localisation des champs des femmes selon les répondants (gauche) et répartition des bénéfices de la pratique (droite). 56,8 % des répondants affirment que les champs des femmes sont en bas-fonds; zones à risque hydrique maximal 7
Figure 5 : Perception des hommes sur l'implication des femmes 9
Figure 6 : Bénéfices spécifiques déclarés pour les femmes 9
Figure 7 :Impact perçu de la pratique de drainage sur l'équité et l'autonomisation des femmes 10
Figure 8 : Heatmap des indicateurs genre par village 11

Liste des tableaux

Tableau I : Perception des répondants sur l'impact de l'absence d'aménagement hydrique 7
Tableau II : Coûts indirects portés par les femmes 8
Tableau III : Intégration dans le cadre WOCAT Gender 12



1. Profil genre de l'échantillon

L'échantillon comprend 37 répondants, dont 24 hommes (64,9 %) et 13 femmes (35,1 %), répartis dans 8 villages des communes d'Aplahoué et de Klouékanmey. Cette proportion de 35 % de femmes est représentative des ménages agricoles dans les zones d'intervention, où les hommes sont les chefs de ménage et les décideurs fonciers statutaires, les femmes assurant une part prépondérante du travail agricole.

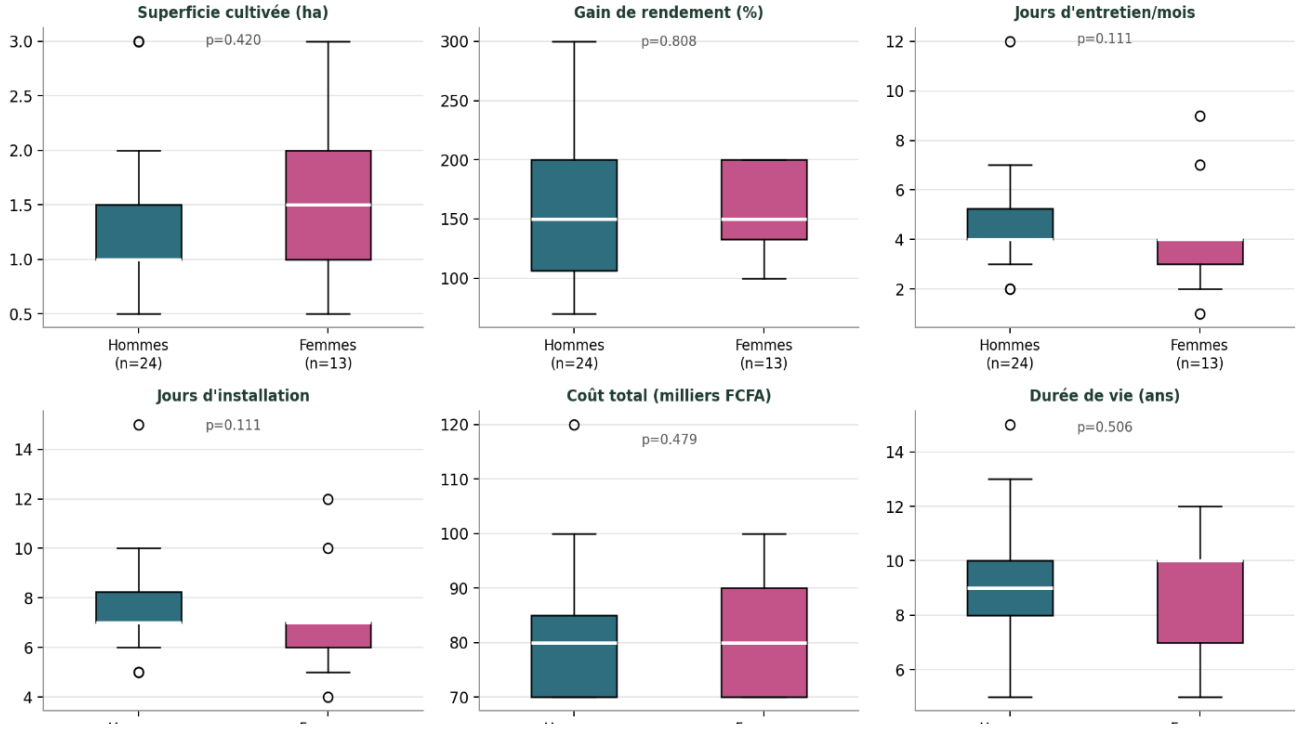


Figure 1 : Comparaison des indicateurs clés entre hommes et femmes (boîtes à moustaches, test Mann-Whitney U). Aucune différence significative n'est observée sur les six indicateurs testés.

Le graphique de la figure 1 ci-dessus présente une comparaison des indicateurs de performance clés entre hommes et femmes de la zone d'étude (superficie cultivée, nombre de jour consacré à l'installation des ouvrages de drainage par hectare, nombre de jour consacré à l'entretien de ces ouvrages, pourcentage du gain de rendement, coût total estimé pour l'installation et l'entretien des ouvrages et la durée de vie de ces ouvrages). De son analyse il ressort qu'aucun de ces indicateurs de performance agricole ne diffère significativement entre hommes et femmes (tous les tests Mann-Whitney et Chi² ont $p > 0,05$). Les femmes obtiennent des résultats strictement comparables à ceux des hommes en termes de gain de rendement, de durée de vie des ouvrages et de rentabilité perçue. Ce résultat démontre que les femmes maîtrisent la pratique de drainage aussi bien que les hommes.

2. Participation des femmes à la pratique de drainage



La participation des femmes à la pratique de drainage est perçue dans toutes ses dimensions : (conception, entretien et décision). Ce résultat, obtenu dans un contexte de subordination foncière révèle un paradoxe structurel : les femmes sont pleinement actrices de la pratique mais demeurent exclues des droits qui en garantiraient la pérennité (mœurs local de la région : la femme n'est pas héritière foncière).

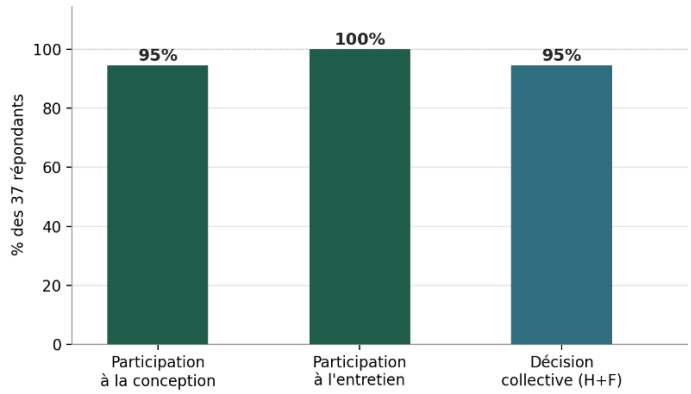


Figure 2 : Taux de participation des femmes aux différentes dimensions de la pratique de drainage.

Les jeunes participent également à la pratique dans 100 % des ménages, confirmant que le drainage artisanal est une pratique familiale intergénérationnelle, non réservée aux adultes. La transmission de la pratique se fait principalement par démonstration (89,2 % des cas) et par transmission culturelle.

3. Contraintes spécifiques des femmes

Quatre familles de contraintes sont documentées, touchant à l'accès aux ressources, à la charge de travail, à la reconnaissance sociale et au risque de marginalisation. Elles se cumulent pour définir un profil de vulnérabilité structurelle distinct de celui des hommes, même lorsque les résultats agricoles sont comparables.

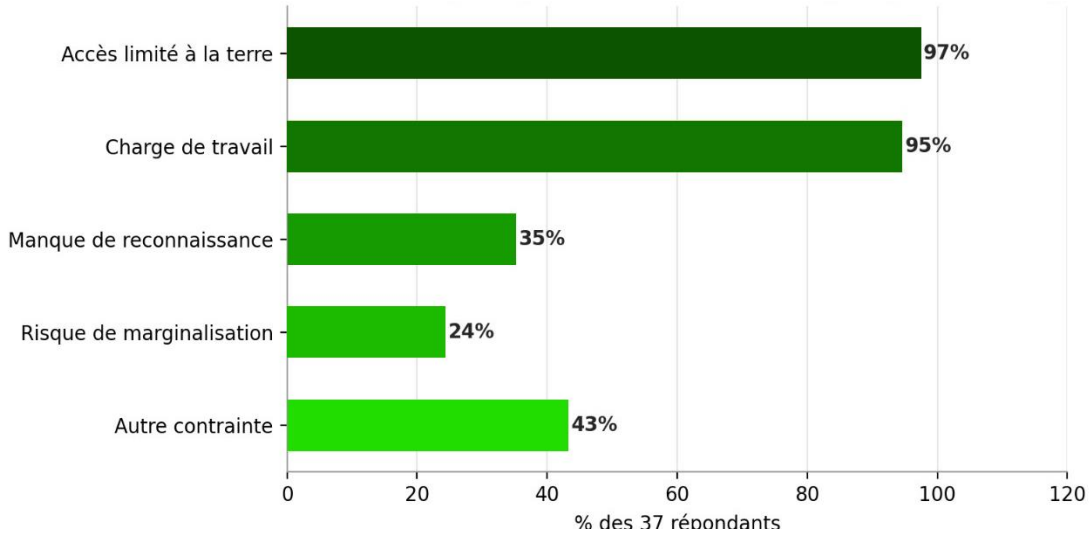


Figure 3 : Contraintes spécifiques des femmes dans la pratique de drainage (% des 37 répondants). L'accès limité à la terre et la charge de travail dominent, cités dans plus de 94 % des cas

La contrainte foncière (97,3 %) est la plus largement reconnue et la plus structurante : les femmes aménagent, entretiennent et dépendent d'une terre dont elles ne sont pas propriétaires, une situation qui fragilise leur investissement agricole et conditionne leur vulnérabilité en cas de changement de statut matrimonial ou de conflit familial. Cette contrainte requiert un volet d'accompagnement juridique et de plaidoyer foncier.

3.1. Attribution de la terre et tenure foncière

L'attribution de la terre agricole est assurée par le chef de famille dans 100 % des cas. Cette donnée traduit un système de gouvernance foncière coutumière uniforme sur toute la zone d'étude, dans lequel les femmes n'ont pas de droit de propriété formel sur la terre qu'elles cultivent et aménagent.

Ce système foncier coutumier a plusieurs implications économiques directes documentées dans le rapport économique : il réduit l'incitation à investir dans la durabilité des ouvrages (pourquoi construire sur une terre qu'on pourrait perdre ?), il exclut les femmes des décisions de mise en valeur à long terme.

4. Exposition différentielle des femmes au risque hydrique

Les données terrain documentent une exposition géographique et sociale des femmes au risque d'excès hydrique significativement plus forte que celle des hommes, selon deux mécanismes distincts et

cumulatifs.

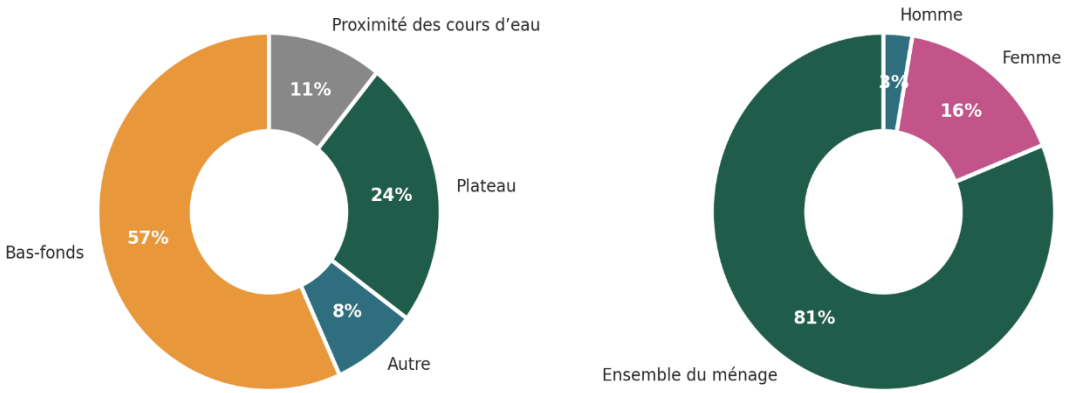


Figure 4 : Localisation des champs des femmes selon les répondants (gauche) et répartition des bénéfices de la pratique (droite). 56,8 % des répondants affirment que les champs des femmes sont en bas-fonds; zones à risque hydrique maximal

4.1. Localisation des parcelles en zones à risque

Les champs des femmes sont localisés en bas-fonds dans 56,8 % des cas déclarés, contre des zones de plateau (24,3 %) ou de proximité de cours d'eau (10,8 %). Les bas-fonds sont les zones les plus exposées à la saturation hydrique lors des épisodes pluvieux de septembre-octobre.

Des discussions de groupes, il ressort que cette localisation n'est pas un choix libre : elle résulte directement du système d'attribution foncière ou les hommes conservent plus les parcelles les mieux placées (plateau, pente douce) et attribuent le plus souvent aux femmes les terres marginales (bas-fonds, abords de cours d'eau).

4.2. Impact de l'absence d'aménagement hydrique dans la zone d'intervention

Tableau I : Perception des répondants sur l'impact de l'absence d'aménagement hydrique

Groupe identifié	% des répondants	Conclusions
Les femmes (seules)	56,8 %	Reconnaissance sociale majoritaire de la vulnérabilité spécifique des femmes
Tous (femmes + hommes + jeunes)	40,5 %	Vision collective; mais incluant toujours les femmes
Les jeunes	8,1 %	Vulnérabilité secondaire reconnue pour les jeunes agriculteurs

De l'analyse du tableau il ressort que 70,3 % des répondants identifient les femmes comme les premières menacées par l'absence d'aménagement collectif que ce soit seules (56,8 %) ou dans le cadre d'une réponse collective incluant tous les groupes (40,5 %). Cette reconnaissance sociale de la vulnérabilité féminine est un levier fort pour le plaidoyer : même les hommes, qui constituent 64,9 % de l'échantillon, confirment que les femmes supportent le principal coût du non-aménagement.

CONCLUSION PARTIELLE

Les femmes cultivent les parcelles les plus exposées au risque hydrique (bas-fonds, 56,8 %) sur des terres dont elles ne sont pas propriétaires (attribution chef de famille, 100 %) et supportent la totalité de la charge d'entretien des ouvrages de drainage (100 %). En l'absence d'aménagement collectif coordonné, elles concentrent donc les pertes de récolte, la surcharge physique et l'insécurité foncière simultanément. Ce triple cumul de vulnérabilités incite à une action ciblant les intérêts des femmes.

5. Coûts indirects portés par les femmes

La valorisation monétaire de la charge d'entretien féminin (4,4 jours/mois × 12 mois × 1 500 FCFA/jour = 79 200 FCFA/ménage/an) représente, selon le rapport économique complémentaire, entre 88 % et 94 % du coût économique annuel réel total de la pratique de drainage. Autrement dit, la rentabilité perçue comme élevée par 81 % des ménages est économiquement subventionnée dans une proportion écrasante par le travail gratuit des femmes.

Tableau II : Coûts indirects portés par les femmes

Coût indirect	% répondants	Valorisation économique (proxy SMAG)	Charge annuelle estimée
Charge physique de l'entretien	97,3 %	4,4 jours/mois × 1 500 FCFA/jour	79 200 FCFA/ménage/an
Temps supplémentaire non rémunéré	94,6 %	Inclus dans la valorisation ci-dessus	(voir rapport économique)
Autre coût indirect (décrit)	51,4 %	Non monétarisable directement	Stress, fatigue, charge mentale

5.1. Perception des hommes sur l'implication des femmes

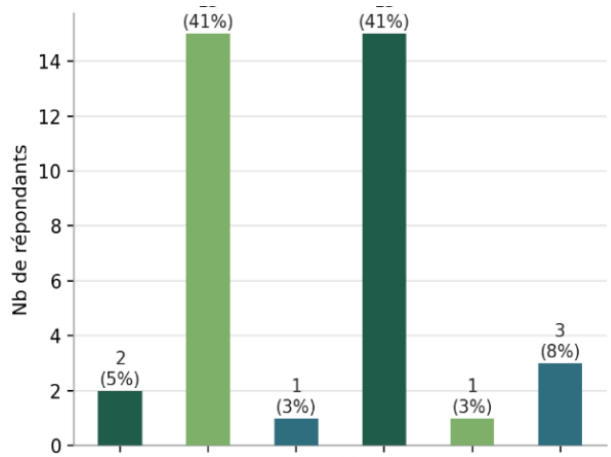


Figure 5 : Perception des hommes sur l'implication des femmes

La perception des hommes sur l'implication des femmes dans la pratique est majoritairement très positive : 40,5 % la qualifient de « Très bonne » et 40,5 % de « Bonne » (soit 81 % de perception positive). Aucune perception négative n'est rapportée. Ce résultat nuance le résultat sur les contraintes en ce sens que la non-reconnaissance évoquée résulte du fait que travail des femmes n'est pas pris en compte dans les droits fonciers ou les décisions communautaires.

6. Bénéfices spécifiques captés par les femmes

Malgré les contraintes structurelles énumérées ci-haut, les femmes retirent des bénéfices tangibles et et reconnus par tous de la pratique de drainage. Ces bénéfices constituent les leviers d'adhésion les plus solides pour un projet d'amélioration.

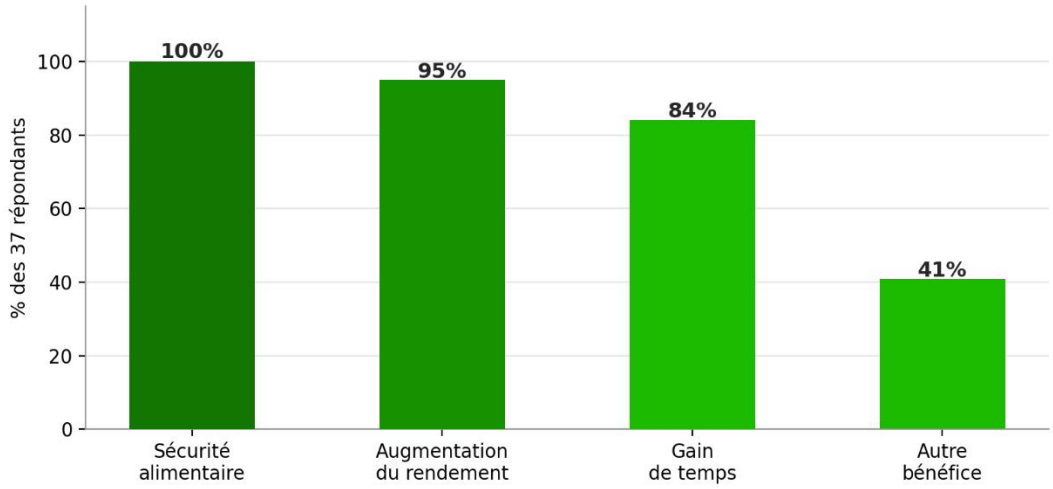


Figure 6 : Bénéfices spécifiques déclarés pour les femmes

La sécurité alimentaire comme bénéfice universel (100 %) est une donnée exceptionnelle : elle signifie que pour la totalité des ménages enquêtés, la pratique de drainage conditionne directement la disponibilité alimentaire familiale. Cette dimension dépasse largement l'impact agronomique et positionne le drainage comme un outil de résilience alimentaire.

6.1. Répartition des bénéfices au sein du ménage

La répartition des bénéfices économiques entre membres du ménage révèle un schéma basé sur le genre. Il ressort que les bénéfices profitent à l'ensemble du ménage dans plus de 80% des cas. Ce résultat doit être nuancé au vu de la répartition de cette enquête majoritairement masculine. Cette conclusion mérite d'être approfondie à travers une enquête plus équilibrée impliquant plus de femme.

7. Impact de la pratique sur l'autonomisation et l'équité

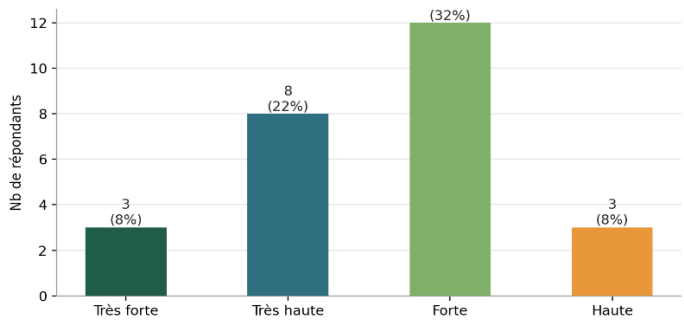


Figure 7 : Impact perçu de la pratique de drainage sur l'équité et l'autonomisation des femmes

L'impact de la pratique sur l'équité et l'autonomisation des femmes est perçu comme fort ou très fort par plus de 80 % des répondants (tous sexes confondus). Ce résultat remarquable dans un contexte de fortes inégalités foncières structurelles traduit la reconnaissance collective que le drainage améliore concrètement la situation des femmes, même en l'absence de réforme des droits fonciers.

7.1. Changements concrets observés

Les changements observés depuis la mise en place de la pratique, tels que décrits librement par les répondants, confirment des impacts réels sur le quotidien des femmes : augmentation des récoltes (citée en premier dans 41 % des réponses libres), meilleur drainage des champs. La durabilité de la pratique est jugée certaine par 100 % des répondants.

7.2. Absence de structuration collective des femmes un frein majeur

Il ressort de l'enquête qu'aucun groupe ou association féminine dédié aux pratiques de drainages et à la gestion durable des terres en générale n'existe dans les 8 villages enquêtés. Cette absence de structuration collective signifie que les femmes ne disposent d'aucun cadre formel pour négocier collectivement leur accès à la terre, partager les coûts d'entretien, ou porter des revendications auprès des autorités locales. En l'état actuel, chaque femme fait face individuellement aux contraintes foncières et à la charge physique d'entretien.

8. Profil genre par village

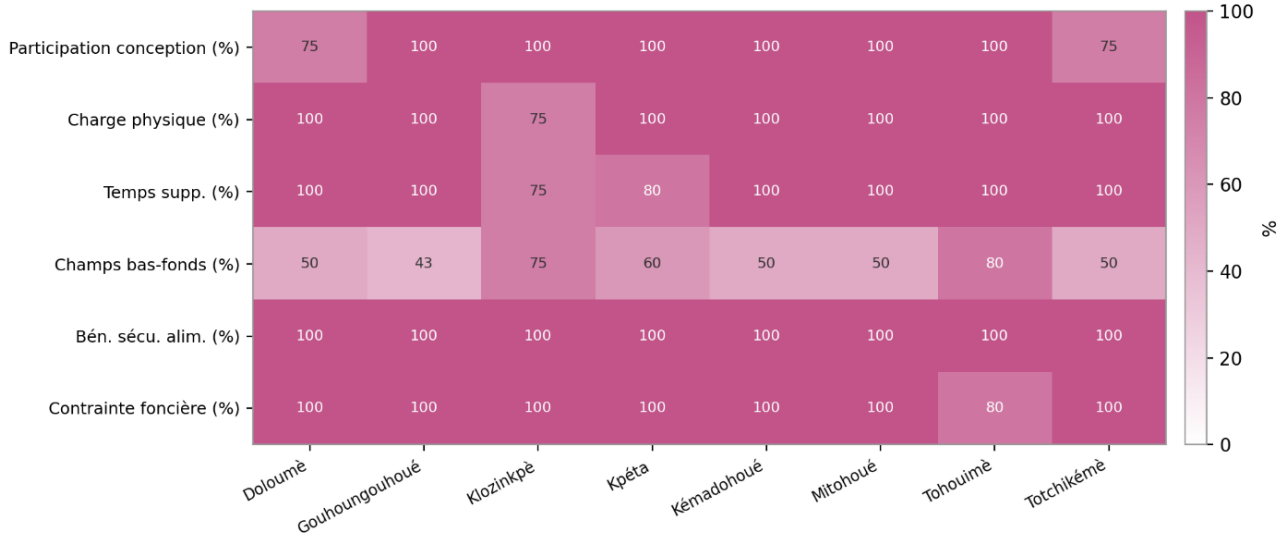


Figure 8 : Heatmap des indicateurs genre par village

La charge physique portée par les femmes est perçue de tous dans 6 villages sur 8 (100 %) et quasi-universelle dans les deux restants. La localisation en bas-fonds varie davantage entre villages (40 % à 75 %), reflétant des configurations topographiques locales différentes. La contrainte foncière est omniprésente dans 7 villages sur 8, ce qui confirme son caractère structurel et non ponctuel.

9. Intégration dans le cadre WOCAT Gender

La fiche WOCAT Gender documente l'intégration et les bénéfices pour les femmes et les groupes vulnérables dans les technologies et approches de gestion durable des terres. Le tableau ci-dessous renseigne les principales rubriques de cette fiche à partir des données du diagnostic.

Tableau III : Intégration dans le cadre WOCAT Gender

Rubrique WOCAT Gender	Contenu documenté	Complétude
Qui décide de la mise en place	Décision collective (H+F) : 94,6 % Homme seul : 5,4 %	Complet
Participation des femmes à la conception	Oui : 94,6 % (35/37)	Complet
Participation des femmes à l'entretien	Oui : 100 % (37/37)	Complet
Bénéfices spécifiques pour les femmes	Sécurité alimentaire (100 %), Augmentation rendement (89,2 %), Gain de temps (83,8 %)	Complet
Contraintes rencontrées par les femmes	Accès terre (97,3 %), Charge travail (94,6 %), Manque reconnaissance (35,1 %), Risque marginalisation (24,3 %)	Complet
Groupes féminins impliqués	Aucun (0/37) absence totale de structuration collective	Complet
Perception des hommes	Très bonne / Bonne : 81 % des répondants	Complet
Impact sur l'équité et l'autonomisation	Fort à très fort : 97,3 % des répondants	Complet
Localisation des champs des femmes	Bas-fonds : 56,8 %, Plateau : 24,3 %, Cours d'eau : 10,8 %	Complet
Attribution de la terre	Chef de famille : 100 % Femmes sans droit foncier formel	Complet
Qui est le plus menacé sans aménagement	Les femmes : 70,3 % des répondants le citent	Complet



10. Conclusion

Le diagnostic genre révèle un profil à double face : (1) une pratique agricole dans laquelle les femmes sont des actrices centrales et pleinement compétentes, (2) enchâssée dans un système social et foncier qui les prive systématiquement des droits correspondant à ce rôle.

- Les femmes maîtrisent la pratique aussi bien que les hommes : aucune différence statistique significative n'est observée sur le gain de rendement, la durée de vie des ouvrages ou la rentabilité perçue (tous tests $p > 0,05$).
- Elles participent universellement : 100 % à l'entretien, 94,6 % à la conception, 94,6 % à la décision collective.
- Elles en captent des bénéfices réels : sécurité alimentaire (100 %), gain de rendement (89,2 %), gain de temps (83,8 %).
- Et elles sont les plus exposées : 56,8 % des champs féminins en bas-fonds, 70,3 % des répondants les identifient comme premières victimes d'un non-aménagement.
- Sans aucune structuration collective : 0 groupe ou association féminine dédié dans les 8 villages, laissant chaque femme seule face à des contraintes systémiques.